

DIRECTION DES FINANCES

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : DF2023/33-JL/VG/KBG

DECISION N°2023/33 - Demande de subvention - Aménagement et construction de columbariums

Le Maire de Grand-Couronne,

Vu L'article L2122-22,26° du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délégation consentie par le conseil municipal de Grand-Couronne au maire en date du 16 juillet 2020 ;

Vu la délibération du 9 novembre 2021 modifiant la délibération du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil Municipal au Maire

Vu la délibération du conseil municipal du 15 mars 2022 portant délégation du Conseil Municipal au Maire, en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT, 26°, délègue au maire la possibilité de solliciter des fonds de concours auprès de tous les financeurs.

La ville poursuit l'aménagement et la construction de 3 columbariums, 3 cases pour le cimetière de Grand-Couronne afin de répondre à la demande croissante de la population.

A ce stade, ce projet s'évalue à 8 000,00 € HT comprenant les socles, les cloisons centrales, les plaques arrière, les plateaux ainsi que 3 portes.

Cette opération est éligible au titre des subventions ou des fonds de concours du FACIL de la Métropole Rouen Normandie et son montant s'élève à 8 000,00 € HT soit 9 600,00 € TTC.

DIRECTION DES FINANCES

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : DF2023/33-JL/VG/KBG

A cet effet, le plan de financement est donc le suivant :

Projet : Aménagement et construction de columbariums	Montant HT de l'opération
3 Columbariums	8 000,00 €
TOTAL	8 000.00 €

Considérant les dépenses d'un montant de 8 000,00 € HT pour le projet d'aménagement et construction de columbariums du cimetière de la commune

Décide,

De solliciter aux montants les plus élevés, les subventions et fonds de concours du FACIL de la Métropole Rouen Normandie pour cet investissement évalué à de 8 000,00 € HT.

Fait à Grand-Couronne, le 3 novembre 2023

Julie LESAGE

Maire

Conseillère départementale

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217603190-20231107-DEC-2023-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/11/2023

Affichage : 07/11/2023